

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue au 1 100, rue St-Omer à Lévis, **le vendredi huit (8) mars 2019 à 16h15**

SONT PRÉSENTS :

M. Mario Fortier, Président
Mme Isabelle Demers, Vice-présidente
Mme Brigitte Duchesneau, Administratrice
M. Réjean Lamontagne, Administrateur
M. Michel Turner, Administrateur
M. Steve Dorval, Administrateur
M. Michel Patry, Membre indépendant
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.
M. Jean-François Carrier, Directeur général et secrétaire
Mme Francine Marcoux, Trésorière

EST ABSENTE:

Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.

-ORDRE DU JOUR-

******* PÉRIODE DE QUESTIONS *******

En vertu de l'article 32 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun*, le Président invite les personnes qui désirent prendre la parole à le faire *** en début *** de réunion, à s'identifier et adresser leurs questions au Président.

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Période de questions
 3. Modification de la personne responsable de l'application Nethris pour la Société de transport de Lévis
 4. Remplacement d'un représentant autorisé et responsable des services électroniques de la Société de transport de Lévis auprès de Revenu Québec pour la gestion du compte « clicSÉCUR » et autres services
 5. Période de questions
 6. Levée de l'assemblée
-

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2019-028-

Il est proposé par madame Brigitte Duchesneau
appuyé par monsieur Michel Patry
et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du vendredi 8 mars 2019 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.-

2. Période de questions

Aucune

3. Modification de la personne responsable de l'application Nethris pour la Société de transport de Lévis

RÉSOLUTION 2019-029-

ATTENDU QUE la ST Lévis a confié à l'entreprise Nethris la gestion à l'externe de la paie de l'ensemble de son personnel ;

ATTENDU l'importance pour la Direction générale et la Direction des finances de la ST Lévis de pouvoir avoir accès aux diverses applications du service Nethris;

ATTENDU QUE madame Patricia Morin, adjointe à la direction des finances, détient actuellement les droits d'administrateur de l'application Nethris qui est utilisée pour le traitement de la paie à l'externe;

ATTENDU QUE dans ces circonstances, il est nécessaire de revoir l'attribution des accès au système Nethris et de nommer madame Francine Marcoux, directrice des finances et trésorière du Conseil d'administration à titre d'administrateur du système Nethris, lui permettant ainsi d'accorder et de gérer l'ensemble des droits d'accès des utilisateurs selon les besoins de la Société;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par monsieur Michel Patry
appuyé par monsieur Réjean Lamontagne

et résolu unanimement

QUE ce Conseil désigne madame Francine Marcoux, Directrice des finances et trésorière du Conseil d'administration, à titre de personne responsable de l'application Nethris pour et au nom de la Société de transport de Lévis, en substitution à madame Patricia Morin;

QUE cette résolution soit transmise à Nethris avec les coordonnées de madame Marcoux afin qu'un code d'utilisateur soit créé lui permettant d'agir à titre d'administrateur de l'application Nethris.

Adoptée.-

4. Remplacement d'un représentant autorisé et responsable des services électroniques de la Société de transport de Lévis auprès de Revenu Québec pour la gestion du compte « clicSÉCUR » et autres services

RÉSOLUTION 2019-030-

ATTENDU l'importance pour la Direction générale et la Direction des finances de la STLévis de pouvoir avoir accès aux services en ligne offerts par différents ministères;

Il est proposé par madame Marjorie Guay
appuyé par madame isabelle Demers

et résolu unanimement

QUE ce conseil désigne madame Francine Marcoux, Directrice des finances et trésorière du Conseil d'administration à titre de représentante autorisée et responsable des services électroniques de la Société de transport de Lévis auprès de Revenu Québec pour la gestion du compte clicSÉCUR et autres services, en remplacement de madame Patricia Morin.

Adoptée.-

5. Période de questions

Aucune

6. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2019-031-

Il est proposé par madame Marjorie Guay
appuyé par madame Brigitte Duchesneau
et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée.

**Le président,
Mario Fortier**

**Le secrétaire,
Jean-François Carrier**